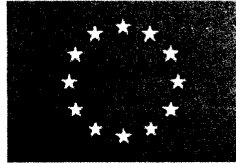




AFRICAN UNION



EUROPEAN UNION

Communiqué conjoint

Le Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'Union africaine (UA), Ramtane Lamamra, et Stefano Manservigi, Directeur général pour le Développement de l'Union européenne (UE), ont signé aujourd'hui la Convention de financement de la nouvelle Facilité pour la paix en Afrique (APF). Cette Facilité s'élève à 300 millions d'euros et couvrira la période 2008-2010. Elle comprendra un mécanisme de réaction rapide, qui permettra d'accroître la souplesse et la rapidité de la réponse de l'APF. La cérémonie d'aujourd'hui marque une nouvelle étape dans la coopération entre l'UE et l'UA, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre de la Stratégie conjointe Afrique-UE adoptée à Lisbonne, au Portugal, en décembre 2007.

Le lancement de la nouvelle APF est un des résultats importants du Partenariat pour la paix et la sécurité, tel qu'articulé dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne. Cette Facilité fournira un financement substantiel pour les opérations de soutien à la paix conduites par le continent et appuiera l'architecture africaine de paix et de sécurité, ainsi que le dialogue Afrique-UE sur les questions de paix et de sécurité.

Il est à rappeler que l'APF a été créée par l'UE en 2004, avec une enveloppe financière totale de 250 millions d'Euros provenant du 9^{ème} Fonds européen de développement (FED), à la suite de la requête formulée par la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA lors du Sommet de Maputo, en juillet 2003, pour financer les opérations de paix menées sous l'autorité de l'UA. L'APF a été réalimentée par la suite pour atteindre un montant total de 440 millions d'Euros.

Nombre d'opérations africaines de soutien à la paix, y compris les opérations de l'UA au Soudan (AMIS), en Somalie (AMISOM) et l'opération de soutien à la paix de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) en République centrafricaine, ont été soutenues par l'APF. En outre, un ambitieux programme de renforcement des capacités de l'UA et des Mécanismes régionaux pour la prévention, la gestion et le règlement de conflits est en cours dans le cadre de la composante renforcement des capacités de l'APF.

Le 4 février 2009, le Comité conjoint de coordination (JCC) mis en place pour examiner les opérations de l'APF, tiendra sa 5^{ème} réunion à Addis Abéba, sous la présidence conjointe du Commissaire Lamamra et du Directeur Général Manservigi. Des représentants des Mécanismes régionaux, du Conseil de paix et de sécurité de l'UA et des Etats membres de l'UE qui ont fourni des contributions volontaires à l'APF participeront à la réunion.

Addis Abéba, le 2 février 2009